

fer, & je lui promets son congé. Ceux, au contraire, qui seront trouvés avoir manqué de cœur en exécutant mes ordres dans une action, ne doivent pas s'attendre à pouvoir s'excuser par les prétextes de vent ou de désobéissance de l'équipage; car je leur jure par Mahomet & par la vie du sultan, que je leur ferai couper la tête, à eux & à tout l'équipage: mais celui qui montrera du courage, en s'acquittant de son devoir, sera récompensé avec largesse; que tous ceux qui voudront me suivre à ces conditions, se levent donc, & qu'ils me jurent fidélité & obéissance. Là-dessus, tous les capitaines s'étant levés, jurèrent de vaincre ou de mourir avec le grand-amiral, qui leur dit: „ Je vous reconnois tous comme mes chers & fidèles compagnons; allez, retournez d'abord à vos vaisseaux respectifs, faites assembler l'équipage, & communiquez-lui ma harangue, prenez à tous le serment, & tenez-vous prêts à appareiller demain. „

TANGER (le 16 Juin). Les embarras domestiques que cause à l'empereur la rébellion de son fils, Muley-Hiafid, contre lequel il a fait prononcer des malédictions publiques dans les mosquées de Tanger, & dans toutes celles de son empire, semblent lui avoir fait perdre le dessein de se brouiller avec toutes les puissances de l'Europe. Pour manifester ses intentions pacifiques, S. M. Marocaine a fait remettre, le 1er. de ce mois, par le bacha de Tanger, à tous les consuls qui y résident, une lettre écrite en arabe, dont voici la traduction.

*Au nom de Dieu! Il n'y a ni force, ni puissance qu'en Dieu seul.*